

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2014

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 09/09/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 22/09/2014

Délibération n° D-2014-377

Fondation Sommer - Développement de l'activité poney maître
d'école - Demande de subvention

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG

Excusés :

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Animation de la Cité

**Fondation Sommer - Développement de l'activité
poney maître d'école - Demande de subvention**

Madame Yamina BOUDAHMANI, Conseillère municipale expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre de la politique Animal en ville, la Ville de Niort a déposé en 2013 un projet de financement auprès de la Fondation Sommer placée sous l'égide de la Fondation de France.

Le dispositif « Poney maître d'école » qui s'appuie sur le poney comme fil conducteur de tous les apprentissages et sujet de médiation a été soutenu à hauteur de 20 000 € sur 2 ans par la Fondation Sommer.

La base de ce projet pédagogique élaboré repose sur le partenariat entre le Club Hippique Niortais, l'Inspection académique, et transversalement les services de la Ville.

Pendant 8 à 10 jeudis, une classe de grande section de maternelle est transplantée au centre équestre municipal, les élèves tournent indifféremment sur 4 ateliers distincts au cours de la journée.

Les apprentissages s'organisent autour du poney :

- activités pédagogiques ;
- équitation ;
- connaissance de l'univers du poney, découverte des équipements et des outils ;
- repos, motricité.

Au regard du bilan positif de l'école maternelle Emile Zola qui avait expérimenté l'action en 2009, suivie par l'école maternelle Ernest Pérochon en 2010, puis étendue à la maternelle Jean Zay depuis 2011, cette expérience s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui, partagée par la communauté éducative, continuant à initier aux apprentissages fondamentaux et au respect des autres.

Considérant que le poney est un vecteur éducatif pertinent pour l'enfant, il est proposé d'inscrire cette action dans la durée, de par son intérêt éducatif et notamment de par son originalité, la Ville de Niort a donc décidé de répondre à nouveau à l'appel à projet lancé par la Fondation Sommer.

Le dossier de candidature déposé, a reçu un accord de principe et pourrait faire l'objet d'un financement à hauteur de 20 000 € sur deux années. Les versements, de 5 000 € chacun, sont prévus en septembre 2014, juillet 2015, septembre 2015 et juin 2016.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à finaliser le projet déposé ;
- solliciter une demande de subvention d'un montant le plus élevé possible ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les documents à intervenir pour la mise en œuvre de cette action.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Alain BAUDIN